

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU EXECUTIF
SEANCE du mardi 14 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, à salle des fêtes de Lanloup sous la présidence de Monsieur Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GUINTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; GUILLOU Rémy ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; LE GOFF Yannick ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN



DELBU2021-12-123

ACCORD-CADRE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS : SERVICES IP POUR L'AGGLOMERATION ET SES ETABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHES

Une consultation pour les services IP de Guingamp-Paimpol Agglomération et de ses établissements publics rattachés a été lancée. Cette procédure s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commande entre Guingamp-Paimpol Agglomération, l'office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol et le Centre Intercommunale d'action Sociale. En vertu de la convention signée entre les parties le 22 mars 2021, Guingamp-Paimpol Agglomération est désigné coordonnateur et agit au nom et pour le compte du groupement.

La mise en concurrence des opérateurs économiques relève d'une procédure en Appel d'offres ouvert. La consultation a fait l'objet d'une publication :

- Sur le profil acheteur Mégalis le 6 septembre 2021
- Au BOAMP le 8 septembre 2021
- Au JOUE le 10 septembre 2021

Le contrat prend la forme d'accords-cadres à bons de commande. Ils débiteront à la notification pour une durée de 36 mois avec possibilité de reconduction une fois pour une période d'un an. Ainsi, la durée maximale du marché ne peut excéder 4 années. La consultation est décomposée en 2 lots dont les prestations sont susceptibles de varier de la manière suivante :

• **Lot 1 : Fourniture d'offres réseau, interconnexion de sites et internet**

Périodes	Montant minimum € HT	Montant maximum € HT	Nombre offres reçues
Période 1 (36 mois)	0 €	600 000 €	3
Période 2 (12 mois)	0 €	200 000 €	

Délibération

• **Lot 2 : Trunk SIP**

Périodes	Montant minimum € HT	Montant maximum € HT	Nombre offres reçues
Période 1 (36 mois)	0 €	60 000 €	3
Période 2 (12 mois)	0 €	20 000 €	

La date limite de remise des offres était fixée au 12 octobre 2021 à 12 heures.

Les critères de jugement énoncés au règlement de la consultation sont les suivants :

- Prix des prestations : 40 points
- Valeur technique : 60 points

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 30 novembre 2021, afin d'étudier le rapport d'analyse des offres, en vertu des critères de jugement désignés ci-dessus. La commission a voté l'attribution des accords-cadres aux offres économiquement les plus avantageuses qui sont celles du soumissionnaire ci-dessous :

Lot n°1 : Fourniture d'offres réseau, interconnexion de sites et internet	Période 1 : Montant maximum : 600 000 € HT Période 2 : Montant maximum : 200 000 € HT		
LINKT	Tour Initiale 1 terrasse Bellini	92 800	PUTEAUX – PARIS LA DEFENSE
Lot n°2 : Trunk SIP	Période 1 : Montant maximum : 60 000 € HT Période 2 : Montant maximum : 20 000 € HT		
LINKT	Tour Initiale 1 terrasse Bellini	92 800	PUTEAUX – PARIS LA DEFENSE

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'Agglomération, à l'unanimité décident ;

- De valider la décision de la commission d'appel d'offres et ainsi d'attribuer les accords-cadres au soumissionnaire désigné ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer les accords-cadres, ainsi que tous documents relatifs à ces contrats y compris les modifications s'avérant nécessaires en cours d'exécution (modification conventionnelle ou unilatérale).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
 Pour copie conforme,

Le Président,
 Vincent LE MEAUX

